



Thème 5 - Le XIX^e siècle : France et Allemagne, l'entrée en démocratie

Deux évolutions politiques contrastées :

- 1848 et la II^e République, 1875 et la III^e République.
- l'échec de la démocratie et la constitution d'un *Reich* autoritaire en Allemagne.

Sommaire

Mise au point scientifique et problématique générale du thème	2
• Problématique	2
• Axes centraux du thème	2
Enjeux historiographiques	7
• Mise en perspective historiographique du sujet	7
• Un texte d'historien contemporain français et un texte d'historien contemporain allemand	8
Orientations pour la mise en œuvre	9
• Place du thème dans le programme de première Abibac	9
• Comment mettre en œuvre le thème avec les élèves ?	10
• Supports pédagogiques	11
Références bibliographiques et sitographiques	13
• Références bibliographiques	13
• Sitographie	13

Mise au point scientifique et problématique générale du thème

Le thème 5 aborde les processus de démocratisation en France et en Allemagne durant le second XIX^e siècle, ainsi que les expériences politiques mises en œuvre jusqu'à l'affirmation de la Troisième République en France et du Deuxième Reich en Allemagne. À l'instar des autres points abordés par le programme de première, la visée de l'étude est clairement comparative, sans pour autant réduire la réflexion à une opposition caricaturale entre le succès d'une république démocratique en France et l'échec des processus de démocratisation en Allemagne, menant à l'instauration d'un régime autoritaire.

La comparaison permet une mise en perspective des trajectoires politiques : l'évolution du libéralisme français s'entend dans la durée, dans une construction non linéaire qui se heurte également à certaines limites, tandis que le Deuxième Reich, au-delà de sa structure politique autoritaire, se caractérise également par des éléments plus libéraux voire, parfois, d'une grande modernité politique.

Il importe de montrer, au travers de choix et en évitant toute démarche exhaustive, les processus variés et différenciés de construction, de maturation et de mise en œuvre de la démocratie, afin de faire réfléchir les élèves à la libéralisation politique progressive en France. Celle-ci aboutit à l'affirmation du régime républicain malgré la persistance de fragilités, tandis que les idéaux libéraux, également perceptibles en Allemagne, ne parviennent toutefois pas à y faire émerger un régime démocratique. Ceci implique de s'interroger sur les facteurs expliquant ces différences entre les constructions politiques des deux pays.

Problématique

En quoi la France et l'Allemagne, porteuses de mouvements libéraux et d'espoirs démocratiques similaires, connaissent-elles pourtant dans le second XIX^e siècle des trajectoires et réalisations politiques différentes ?

Axes centraux du thème

Deux évolutions politiques contrastées

France comme Allemagne ont connu des **épisodes révolutionnaires majeurs**. Les succès en termes de réalisations sont certes à nuancer, mais ces moments révolutionnaires posent des jalons fondamentaux pour les évolutions politiques dans la seconde moitié du XIX^e siècle : pratique du débat démocratique au sein d'assemblées élues, structuration des courants politiques en partis, réflexion sur le corps électoral et sur la souveraineté du peuple.

Les structures sociales ont été bouleversées tant par les épisodes révolutionnaires que par l'ère industrielle abordée dans le thème 2. La société française, marquée par l'abolition des privilèges, voit la montée en puissance d'une bourgeoisie entrepreneuriale, ouverte aux idées libérales. Si cette évolution est sensible également en Allemagne, le rôle d'une élite conservatrice liée à la vieille noblesse foncière, notamment à l'est de l'Elbe, y reste important. Son influence dans l'administration, l'armée et les cercles économiques industriels joue un rôle majeur après la création

du Deuxième Reich. Les deux sociétés voient également s'affirmer et s'organiser les mouvements ouvriers, au rôle politique croissant, s'imposant comme de nouveaux acteurs du champ politique.

Des sociétés traversées par des courants libéraux et/ou démocratiques. Les révolutions politiques et industrielles rendent possibles des évolutions démocratiques :

- accès à l'information avec le fort développement de la presse ;
- rôle central de l'instruction comme incubateur citoyen, républicain et/ou nationaliste ;
- accès aux institutions culturelles au sens large.

L'ensemble nourrit l'affirmation d'une opinion publique de plus en plus politisée, de mieux en mieux informée, et poussant à l'action politique. Traversées par des courants libéraux et/ou démocratiques, les deux sociétés gardent des éléments conservateurs. L'étude des interactions entre ces forces politiques, qui se structurent progressivement, permet d'appréhender des évolutions politiques différentes en France et en Allemagne.

D'autres **différences structurelles** sont perceptibles. La France est un État-nation ancien, solidement structuré par le cadre d'un gouvernement centralisé. Ainsi, les mouvements d'opposition sont le plus souvent libéraux, cherchant à entériner des droits et libertés individuels et collectifs et/ou à en conquérir de nouveaux. La plupart sont mis en œuvre de façon progressive par les républicains des années 1880.

La situation est différente dans les États allemands, où l'objectif des révolutionnaires est double : l'unité nationale, mais aussi le progrès politique et l'élargissement du corps électoral. Suite aux répressions de 1848 et à l'échec patent du libéralisme politique, le projet d'unification nationale devient l'incarnation du progrès et donc la première étape avant la conquête de droits politiques, ce qui peut être résumé par la formule « *von der Einheit zur Freiheit* » (H.A. Winckler). Ceci explique en partie le soutien apporté à Bismarck par les nationaux-libéraux, qui espèrent une évolution libérale du régime impérial.

Enfin, la **perspective comparative** doit permettre de nuancer une opposition par trop réductrice entre une France démocratique et libérale et une Allemagne résolument autoritaire et anti-démocratique. Ainsi perdurent en France de fortes oppositions à la démocratie libérale, même après l'instauration de la Troisième République : ligues d'extrême-droite, discours antiparlementaires voire anti-démocratiques, qui se manifestent particulièrement lors de la crise boulangiste et de l'affaire Dreyfus. En Allemagne se développent à l'inverse, et malgré le cadre autoritaire, des courants reflétant un libéralisme politique parfois d'une grande modernité. On peut par exemple citer le premier parti socialiste unifié d'Europe en 1875 (SAP), refondé en 1891 (SPD) et œuvrant dans le sens d'une libéralisation politique, ou encore la presse, certes muselée mais tout de même critique, à l'image des caricatures du *Kladderadatsch*.

1848 et la II^e République, 1875 et la III^e République : une construction politique longue et discontinue en France

Une première expérience politique démocratique au bilan mitigé, 1848 et la II^e République

Les **tensions** existantes depuis la Révolution française, entre prise en compte des **aspirations libérales et conservation de l'ordre**, continuent à animer le **débat politique**. Véritable révolution politique démocratique, la révolution de février 1848 est radicale. Elle instaure la liberté totale de la presse, la liberté de réunion, mais également le suffrage universel masculin, l'abolition de la peine de mort pour délit politique ou encore l'abolition de l'esclavage. Elle permet la réaffirmation des valeurs républicaines, et surtout leur mise en pratique, par exemple lors de l'élection de l'Assemblée constituante les 23 et 24 avril 1848 avec 9 millions d'électeurs et plus de 80 % de votants.

Pour autant, à la suite de la suppression des ateliers nationaux le 21 juin 1848, des émeutes éclatent dans les faubourgs ouvriers, se faisant l'écho des hésitations et tensions quant à l'organisation des pouvoirs, aux droits fondamentaux, ainsi qu'à l'orientation même du régime. En trois jours le mouvement est réprimé, le mot d'ordre donné : la **République** sera, mais dans sa version **modérée**. La constitution, la séparation des pouvoirs, le suffrage universel, la garantie des libertés, de la propriété et des droits du citoyen, dont celui d'élire ses représentants ainsi que le président de la République, sont les signes de l'avancée démocratique.

Les victoires du parti de l'Ordre lors de l'élection présidentielle du 10 décembre 1848, avec Louis-Napoléon Bonaparte, et des élections législatives de mai 1849, annoncent pourtant un **raidissement du régime républicain**. Celui-ci revient progressivement sur les lois libérales, la liberté d'expression et d'opinion, et restreint le droit de vote en diminuant le corps électoral. Le régime renforce également la surveillance des personnes « suspects » (1851). Alors que la Chambre refuse à Louis-Napoléon Bonaparte le droit de se représenter, le président se pose en défenseur de la République de 1848 et de son symbole majeur, le suffrage universel masculin, en proposant son rétablissement le 4 novembre 1851. L'Assemblée nationale s'y refuse, nourrissant *a contrario* l'adhésion populaire au coup d'État le 2 décembre 1851.

Les premiers temps du Second Empire présentent une **façade démocratique**, avec le suffrage universel masculin, le recours au plébiscite et ainsi le lien « direct » au peuple, toutefois **sans souveraineté populaire**, sans responsabilité ministérielle. Ce césarisme démocratique évolue et se libéralise pourtant dès les années 1860, reconstruisant d'anciens jalons démocratiques ou en posant de nouveaux : suppression du délit de coalition et, *de facto*, l'autorisation des grèves (1864), ou, dans la sphère politique, rétablissement du droit d'adresse (1860) et du droit d'interpellation (1867). L'évolution vers le parlementarisme de 1869-1870 montre que les acquis démocratiques de la pensée révolutionnaire sont désormais bien ancrés dans le corps politique français, bien que la guerre et l'effondrement du régime empêchent leur mise en œuvre.

Une deuxième expérience démocratique avec la Troisième République qui se stabilise et s'ancre durablement malgré les contestations

Les premières années de la Troisième République sont marquées par les **contestations**, à droite comme à gauche, au sein du Parlement comme à l'extérieur, avec des expériences de démocratie directe inédites, lors de la Commune par exemple, dans un pays bouleversé par la défaite de 1870 et ses conséquences. Face à ces menaces

fragilisant le nouvel ordre public, les députés cherchent à **stabiliser les institutions** et font de la République le régime officiel de la France en 1875. Reste la question du rapport de force entre les pouvoirs, posée durant le bras de fer opposant le président Mac Mahon à la Chambre des députés – à majorité républicaine suite aux élections du 5 mars 1876. Chacun proteste de sa légitimité, octroyée par la fonction, ou acquise par l'élection au suffrage universel direct, mettant en jeu la réalité de la souveraineté populaire. Les républicains en sortent vainqueurs et installent un régime parlementaire.

Les années 1880 voient se multiplier les **réformes démocratiques** qui favorisent le développement de l'opinion publique et l'affirmation des partis politiques : lois sur la presse, sur l'éducation, liberté de réunion, liberté syndicale.

La Troisième République réussit à redonner corps au **système politique libéral et parlementaire**, au débat démocratique et à en diffuser les principes. Menacée, parfois fragilisée par de nombreuses crises donnant à voir la persistance d'éléments politiques conservateurs et réactionnaires, la Troisième République ne s'effondre pas. Les crises politiques et parmi elles, le boulangisme ou l'affaire Dreyfus, sont l'occasion de réaffirmer ses principes fondateurs, de redéfinir le cadre institutionnel ainsi que les pratiques politiques du jeu parlementaire libéral. Il convient toutefois de souligner les **limites** de ce bilan, avec la montée en puissance des courants antiparlementaires, ultranationalistes, de plus en plus marqués par la xénophobie, l'antisémitisme, la violence verbale et physique. On peut aussi souligner les contestations des socialistes à l'encontre d'un régime qui ne prend pas assez en charge selon eux la question sociale.

L'échec de la démocratie et la création d'un Reich autoritaire en Allemagne

Les impacts de l'échec de 1848 dans les États allemands, facteurs d'un échec de libéralisation politique

Si dans un premier temps les **révolutions de 1848** dans les États allemands semblent triompher de l'ordre monarchique conservateur, le Parlement de Francfort ne parvient pas à pérenniser ses projets politiques et à faire entrer l'Allemagne dans une ère politique libérale. La **réaction, militaire d'abord, puis politique et sociale**, contraint les démocrates à l'exil. Pour autant, il n'y a pas de retour complet à la situation précédant le *Vormärz*. Dans la plupart des États allemands, les régimes constitutionnels sont maintenus, tout comme le pouvoir monarchique, qui s'appuie sur une police puissante, permettant une intense surveillance des populations, des universités, de la presse. Si le suffrage s'est élargi, il reste réservé aux hommes, et le corps électoral est bien souvent restreint. Les questionnements politiques se développent dans un cadre marqué par l'échec de l'unification en 1848 et donc par la **fragmentation politique**, que la Confédération germanique (*Deutscher Bund*) contribue à maintenir : aux situations plus libérales du Sud (Bade, Wurtemberg) s'oppose une tendance plus conservatrice au Nord (Prusse).

La **bourgeoisie**, qui pourrait porter la quête de libéralisation, est **fragmentée** elle aussi, entre une *Besitzbürgertum* encore liée à l'aristocratie et plus conservatrice, et une *Bildungsbürgertum*, en affirmation au long du XIX^e siècle, plus libérale, voire plus radicale. La construction de la nation aurait pu aller de pair avec la mise en œuvre d'un régime démocratique, mais après les échecs d'une union nationale du premier XIX^e siècle, l'unification se fait par le haut. Cette « **Revolution von oben** » selon l'expression consacrée, guidée par la Prusse bismarckienne, se solde par la fondation d'un empire autoritaire.

La mise en place d'un régime impérial autoritaire

Sans revenir sur l'unification allemande abordée dans le thème 3, il semble nécessaire de rappeler la **montée en puissance de la Prusse** dans la seconde moitié du XIX^e siècle, ce qui explique son influence dans la structure même du Reich. Le nouvel État s'appuie sur le pouvoir militaire et ses valeurs. Sur le plan constitutionnel, il reprend les institutions de la Confédération de l'Allemagne du Nord, mises en place par Bismarck au profit de la Prusse en 1867, ce qui ne laisse de place ni au débat démocratique ni à la participation du peuple. En témoignent les élections du premier *Reichstag* en mars 1871, avec un taux de participation inférieur à 50 % des inscrits. Les partis libéraux et progressistes obtiennent pourtant la majorité. Ils adoptent la Constitution impériale, ce qui témoigne de leur adhésion au nouvel État, **l'unité allemande primant sur la libéralisation du régime**. Le fédéralisme est réaffirmé. Nommé par l'empereur, le chancelier concentre entre ses mains le pouvoir exécutif, sans être responsable devant le *Reichstag* et sans avoir besoin de s'appuyer sur une majorité parlementaire. Le système est ainsi bien éloigné du parlementarisme, malgré la présence d'un *Reichstag* doté de compétences législatives et budgétaires. L'empereur tire sa légitimité de la reconnaissance de ses pairs, autres souverains allemands, et non du peuple. Il dispose de compétences dans les domaines militaire et de politique étrangère.

Après la démission forcée de Bismarck (1890), la voie peut sembler libre pour une évolution des institutions et une meilleure prise en compte des transformations de la société allemande industrielle. Mais Guillaume II refuse les réformes et les demandes d'évolution parlementaire du régime.

Une dimension autoritaire à nuancer

Le régime impérial est certes **autoritaire**, mais présente quelques traits s'apparentant à des **concessions libérales** : la représentation du peuple au *Reichstag*, dont les députés, élus au **suffrage universel masculin**, sont en charge du vote des lois et du budget. Si l'existence du *Reichstag* ne suffit pas à elle seule à créer une véritable souveraineté populaire, elle permet tout de même la participation politique à l'échelle fédérale. La participation aux élections législatives augmente d'ailleurs, pour atteindre 84,5 % en 1912. De même, la **presse** se développe et peut proposer un discours assez critique, pas seulement dans la presse de gauche, libérale et progressiste, mais aussi dans la presse catholique. C'est l'âge d'or des caricatures et des pamphlets.

La **société civile** se crée également des espaces de débats démocratiques, par exemple au travers des associations, politisées ou non. Les **syndicats** chrétiens, libéraux ou « libres » s'affirment également. Ces derniers s'unissent en 1892 dans la Confédération allemande des syndicats (*Deutscher Gewerkschaftsbund*) et œuvrent pour l'amélioration des conditions de travail et de vie ainsi que pour la représentation politique de la classe ouvrière. Cette union syndicale fait écho à l'union des **partis socialistes** mise en œuvre une première fois à Gotha en 1875 avec la naissance du SAP, *Sozialistische Arbeiterpartei*, refondé en 1891 à Erfurt sous le nom de SPD, *Sozialdemokratische Partei Deutschlands*. Le premier parti socialiste unifié d'Europe gagne en puissance et devient le premier parti du *Reichstag* aux élections de 1912, ce qui témoigne des dynamiques politiques à visée démocratique dans le cadre autoritaire de l'Empire. L'influence des mouvements socialistes est réelle et permet l'obtention de lois sociales complétant la législation bismarckienne. Manifestations, grèves, mais aussi le développement d'un **tissu associatif** très dense et actif témoignent de ces espaces de liberté.

Enjeux historiographiques

Mise en perspective historiographique du sujet

La remise en cause de visions jugées téléologiques sur les constructions politiques des deux pays

En France comme en Allemagne, le XIX^e siècle, que l'on désigne souvent comme le « siècle des révolutions », est fondateur dans de nombreux domaines et pose les jalons des sociétés « modernes ». C'est également le siècle qui voit les mises en œuvre des théories politiques élaborées au fil des siècles précédents, définissant progressivement les valeurs républicaines françaises, traçant les contours des libéralismes allemands, permettant l'émergence d'organisations et de partis politiques dont le rôle ne cesse de croître.

Dans les deux cas, l'historiographie actuelle tente de se démarquer d'une analyse quelque peu téléologique de la sphère politique. En France, l'instauration de la Troisième République pouvait par exemple apparaître comme une forme d'aboutissement « naturel » aux révolutions et révoltes s'enchaînant depuis 1789. En Allemagne de l'Ouest, après la Seconde Guerre mondiale et notamment depuis les années 1960, le Deuxième Reich était perçu comme un jalon menant à la construction du régime dictatorial national-socialiste, selon la thèse du *Sonderweg*. En ce sens était établie une sorte de filiation politique entre ce Deuxième Reich, créé par Bismarck, et le Troisième, par Hitler, ce qui bien évidemment affecte fortement l'étude du XIX^e siècle. Les premières remises en cause de cette thèse firent grand bruit au début des années 1980, mais la question restait néanmoins posée de cette spécificité allemande – pour partie donc liée à l'évolution politique du XIX^e siècle.

Ces deux lectures du XIX^e siècle sont aujourd'hui très nettement discutées et mises en perspective par le croisement des champs politiques, économiques, sociaux et sociétaux, ainsi que par le questionnement renouvelé des acteurs, intervenant à toutes les échelles, par la micro-histoire, par celle des représentations et des temporalités (F. Démier).

La mise en évidence d'un « siècle des possibles » et d'une politisation plus complexe et moins linéaire

En France, Emmanuel Fureix évoque ce changement d'appréhension du champ politique avec l'expression « siècle des possibles ». Il souligne la non-linéarité des évolutions politiques de ce siècle, certes héritier de la Révolution française, mais également bouleversé par les processus d'industrialisation, d'émergence des sociétés modernes et de montée en puissance des sentiments nationalistes. Il insiste sur la multiplicité des possibilités offertes par les révoltes et les expériences politiques mises en œuvre dans le cadre des différents régimes.

En Allemagne, les apports des révolutions de 1848 sont de la même manière réévalués, au sens où, malgré la réaction, il n'y eu pas de retour à l'ordre politique précédant le *Vormärz*. Le cadre des idées démocratiques est tracé, les *Gründerjahre* du Deuxième Reich s'inscrivent dans une *Gründerzeit* s'étirant des années 1850 aux années 1870. Cette période est fondatrice tant dans les sphères industrielle et économique que politique. En effet, s'y définit progressivement une culture politique marquée par un libéralisme politique, mais aussi par l'émergence d'idées nouvelles ainsi que par la formation des mouvements puis partis politiques majeurs du Deuxième Reich (H.

Rosenberg, J. Kümmerle). Les analyses portent davantage sur la question des acteurs, insistant sur la prise de conscience croissante des classes moyennes, de la classe ouvrière, et un regard plus critique sur les bourgeoisies –*Bildungs- und Besitzbürgertum* – ou la vieille noblesse terrienne à l'est de l'Elbe (H. A. Winckler, S. Kirstätter). L'accent est dès lors mis sur leur rôle dans les évolutions politiques, face à cette révolution d'en haut – *Revolution von oben* – sous la houlette de Bismarck. Ainsi en Allemagne également, le XIX^e siècle politique s'affirme comme « siècle des possibles ».

Un texte d'historien contemporain français et un texte d'historien contemporain allemand

Emmanuel Fureix, *Le siècle des possibles 1814-1914, Une histoire personnelle de la France*, PUF 2020 – 1^{ère} édition 2014, p. 217-218.

« Au terme de ce parcours, le XIX^e siècle français apparaît comme la longue quête d'une forme politique et d'une fiction sociale capables d'incarner à la fois la réconciliation et le « progrès », la grande idée du siècle. Autrement dit, non seulement de clore la Révolution, autre obsession du siècle, mais aussi d'ouvrir sur un futur pensé comme meilleur. La Restauration, divisée sur les modalités de la fusion des « deux France », n'est pas parvenue à ouvrir ce possible. La monarchie de Juillet a inventé une monarchie contractuelle combinée à la souveraineté de la raison et à la stabilisation morale de la société, sans parvenir à dépasser la peur des « classes laborieuses ». 1848 a expérimenté de manière très fugace la souveraineté populaire par le suffrage universel et par les clubs, et la réorganisation concrète de la société par l'association et l'organisation du travail. L'Empire napoléonien a combiné de manière originale le césarisme démocratique et la projection sur une modernité capable à la fois de satisfaire les nouvelles élites et d'intégrer les classes populaires, au prix d'une dépolitisation certaine. La Troisième République a introduit quant à elle une démocratie parlementaire et libérale, associée à la fiction d'une méritocratie égalitaire et à la consolidation d'un État laïque capable d'assurer l'ordre public et social. Si ce dernier modèle finit par triompher, c'est sans doute parce qu'il offrait l'espoir de son propre dépassement, au nom même des valeurs énoncées par la République. C'est ainsi au nom de ces valeurs que l'ordre colonial ou l'ordre sexué ont pu être critiqués par les contemporain(e)s eux-mêmes.

Cette stabilisation républicaine ne doit pas, pour autant, éluder les autres possibles, y compris républicains, que le siècle avait dessinés, notamment l'expérience d'autogouvernement de la Commune. Elle ne doit pas non plus tromper sur la nature de la cohésion relative observée en 1914 dans l'entrée en guerre. C'est sans doute moins la République que la nation en danger que les mobilisés s'empressent de défendre. Autrement dit, la République a davantage réussi l'unification d'une nation très diverse que l'adhésion à un modèle politique et social. Ce « modèle » était d'autant moins figé que dès les années 1890, la France était entrée dans un cycle de « modernité critique » repéré par l'historien Christophe Charle. La « discordance des temps » qui se manifeste à ce moment-là révèle la face sombre de la modernité : l'incapacité des individus à maîtriser les mécanismes qui la fondent dans le sens d'un vrai progrès social et émancipateur. La première guerre totale et le massacre qui l'accompagne allaient témoigner de la profondeur de cette crise, et imposer de penser de nouveaux possibles. »

Heinrich A. Winckler, *Der lange Weg nach Westen- Deutsche Geschichte 1, 2020, S. 184-185, C.H. Beck*

„Von „Revolution“ und „Revolution von oben“ sprachen im Hinblick auf Bismarcks Politik im Jahre 1866 bereits viele Zeitgenossen. „Soll eine Revolution sein, so wollen wir sie lieber machen als erliden“, telegraphierte Bismarck selbst am 11. August 1866 an General Erwin von Manteuffel. [...]

1866 war eine « Revolution von oben »; es war „die große deutsche Revolution“, von der wenig später der Schweizer Historiker Jakob Burckhardt sprach: eine Umwälzung der politischen Verhältnisse in Deutschland mit Hilfe der militärischen Macht Preußens, das sich durch ebendiesen Erfolg die Hegemonie in Deutschland sicherte und Österreich in eine nichtdeutsche Macht verwandelte. 1866 war die Antwort auf die Revolution von 1848 – eine, gemessen an ihren Zielen, gescheiterte Revolution. Das „tolle Jahr“ hatte weder Einheit noch Freiheit gebracht [...]

Der Preußische Staat, der die Entscheidung erzwang, besaß die Macht, die die Paulskirche nie gehabt hat. Was Bismarck 1866 erreichte, entsprach einem Bedürfnis des gebildeten und besitzenden Bürgertums, soweit es sich zum Liberalismus bekannte: dem Wunsch, voranzukommen auf dem Weg zu einem deutschen Nationalstaat, der politisch und wirtschaftlich mit den älteren Nationalstaaten des Westens mithalten konnte. Dieses Bedürfnis stimmte mit dem, was die junge Arbeiterbewegung erstrebte, grundsätzlich überein. Es war ein gesellschaftliches Bedürfnis, das in der fortschreitenden Industrialisierung seine stärkste Antriebskraft hatte. Eine Politik, die diesem Bedürfnis nicht Rechnung trug, lief Gefahr, neue revolutionäre Erschütterungen hervorzurufen. Bismarck wurde zum „Revolutionär“, weil er das wusste. Doch er sah in der „Revolution von oben“ keinen Bruch mit der preußischen Tradition, sondern geradezu deren Quintessenz: „Revolutionen machen in Preußen nur die Könige“, bemerkte er gegenüber Napoleon III., als dieser ihn während des Verfassungskonflikts vor der Gefahr einer Revolution in Preußen warnte.

Was 1866 auf dem Schlachtfeld und am Verhandlungstisch erreicht wurde, widersprach nicht den Interessen der altpreußischen Führungsschicht, der Bismarck entstammte, sondern befriedigte auch diese. Der Liberalismus wollte freilich [...] die Trennung zwischen Nord- und Süddeutschland überwinden, und er wollte seinen Einfluss auf die Politik steigern. Beim ersten Ziel durften die Liberalen annehmen, dass es mit Bismarcks Vorstellungen übereinstimmte. Ob oder inwieweit das zweite Ziel erreicht werden konnte, hing vom Ausgang des preußischen Verfassungskonflikts ab.“

Orientations pour la mise en œuvre

Place du thème dans le programme de première Abibac

Au fil des thèmes précédents, les élèves ont déjà abordé le fait politique, avec les révolutions et évolutions nationales et libérales du premier XIX^e siècle, à l'échelle des États et à l'échelle européenne (thèmes 1 et 3), ou encore à l'échelle mondiale en analysant la puissance de la France et de l'Allemagne (thème 4), tandis que le cadre économique et social du XIX^e siècle a également été défini (thème 2).

Le thème 5 se focalise sur les évolutions politiques internes propres à la France et à l'Allemagne dans une visée comparatiste. Il peut ainsi utilement s'appuyer sur les acquis des précédents chapitres, en termes de contextualisation notamment, en termes institutionnels également, mais aussi pour bien cerner les enjeux des pensées

politiques et questionner la démocratisation des sociétés et de leurs gouvernements dans les deux États.

Le premier axe permet d'établir un cadre chronologique général, tandis que les deux suivants portent sur les expériences républicaines en France et sur l'échec d'une démocratisation de la société allemande alors que s'affirme le deuxième Empire allemand.

On consacrerà à ce thème entre 6 et 8 heures.

Comment mettre en œuvre le thème avec les élèves ?

Ces propositions de pistes pédagogiques ont pour objectif de mettre en perspective de façon nuancée les processus différenciés de démocratisation dans les deux pays.

Une entrée par l'étude comparative des constitutions

La comparaison de la constitution de 1848 et des lois à caractère constitutionnel votées de 1871 à 1875 pour la France, et de la constitution de 1871 pour l'Allemagne permet d'étudier, au travers des éléments classiques d'analyse, la séparation des pouvoirs, les corps et les processus électoraux, afin d'appréhender la réalité de la souveraineté populaire dans les deux pays, et de montrer l'aspect évolutif du processus en France, ainsi que le caractère autoritaire du deuxième Reich allemand tout en le nuanciant.

Une entrée par les figures politiques féminines

Il est possible de commencer par des recherches sur Internet sur les biographies de Rosa Luxemburg, Clara Zetkin, Hubertine Auclert, Louise Michel, Madeleine Pelletier etc., en orientant les recherches sur leur combat pour l'obtention de droits politiques (on peut notamment s'appuyer sur les sites de l'Assemblée nationale, du Sénat, du Bundestag...), qu'il s'agit de contextualiser. Cela permet de souligner les différences avec les droits politiques dont disposent les hommes, ainsi que les droits encore à conquérir pour l'ensemble du corps civil.

On peut également insister sur les caractéristiques respectives de ce mouvement féministe dans les deux pays, la priorité en France ne portant dans un premier temps pas sur l'obtention de droits politiques. Cela amène également à s'interroger sur la figure de Marianne, qui donne à la République un visage de femme, alors même qu'elle ne reconnaît pas aux femmes françaises de droits politiques.

Une entrée par les figures politiques masculines en montrant leur rapports et/ou apports aux mouvement libéraux

Des figures comme Napoléon III, Clemenceau et Bismarck, par leurs actions, leurs évolutions, en lien avec les contextes dans lesquels elles évoluent, permettent de souligner différents moments de la politisation des sociétés.

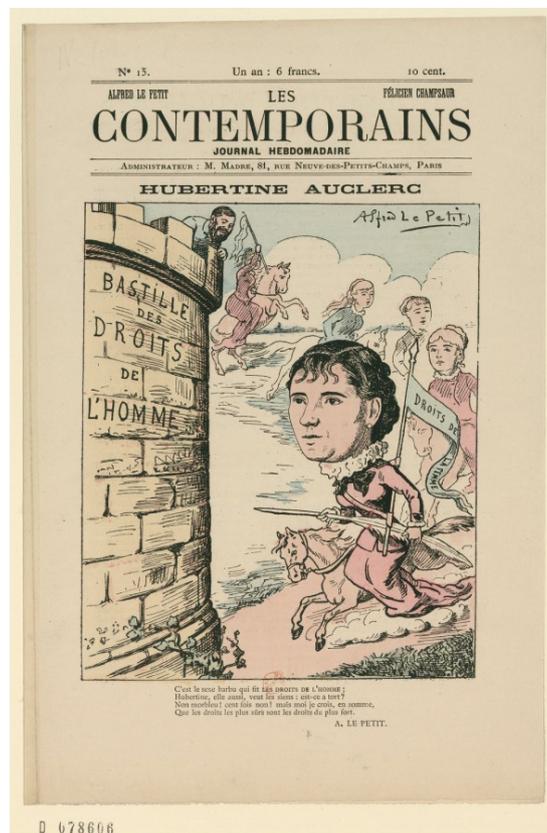
Une entrée par la caricature politique, dont le développement dans les deux pays est notable

La liberté de la presse, en particulier de la presse satirique, et ses limites constituent un bon indicateur de la démocratisation des sociétés. L'étude de publications emblématiques, à l'image du *Charivari* ou du *Kladderaddatsch*, peut être mise en avant.

Supports pédagogiques

Sur la question de l'intégration et des revendications politiques des femmes

[Wahlrechtsmarke des deutschen Verbandes für Frauenstimmrecht](#), ca. 1909. (© AddF Kassel; ST-40-1) et [Les contemporains](#), caricature d'Hubertine Auclert par Alfred le Petit, 1881



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Références bibliographiques et sitographiques

Références bibliographiques

- DÉMIER, Francis, *La France du XIX^e siècle, 1814-1914*, Le Seuil, 2000.
- FREDJ, Claire, *La France au XIX^e siècle*, PUF, 2022.
- FUREIX, Emmanuel, *Le siècle des possibles 1814-1914*, PUF, 2020.
- KOTT, Sandrine, *Sozialstaat und Gesellschaft. Das deutsche Kaiserreich in Europa*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2014.
- ROTH, François, *L'Allemagne de 1815 à 1918*, Cursus, 2000.
- ROVAN, Joseph, *Histoire de l'Allemagne*, Le Seuil, 1994.
- STERN, Carola, WINCKLER, Heinrich A. (Hrsg.), *Wendepunkte deutscher Geschichte 1848-1990*, Fischer Taschenbuch Verlag, 4. Auflage, 2009.
- WINCKLER, Heinrich August, *Deutungskämpfe – Der Streit um die deutsche Geschichte*, C.H. Beck, 2021.

Sitographie

- [Das 19. Jahrhundert, Informationen zur politischen Bildung](#), Nr. 315, 2012.
- WOLFF, Kerstin, [Der Kampf der Frauenbewegung um das Frauenwahlrecht](#), 2018.
- „[Louise Otto-Peters](#)“, *Aus Politik und Zeitgeschichte*, Februar 2019.
- [La Troisième république et le suffrage des femmes : l'inefficacité du législateur](#), site de l'Assemblée nationale.
- [Der lange Weg zum Frauenwahlrecht](#), 2019, site du Bundestag.
- Le site du [centre Hubertine-Auclert](#).
- Sur le site Gallica, [de nombreux documents sur le féminisme et Hubertine Auclert](#).
- [Des exemplaires numérisés du journal satirique berlinois Kladderadatsch](#), université de Heidelberg (et tout particulièrement le numéro consacré à Bismarck : [Bismarck-Album, 1890](#)).